



FESTIVAL D'ART CONTEMPORAIN MARCEL LONGCHAMP

APPEL À CANDIDATURES

16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

AUTOUR DU THÈME : IL PARADE

Présentation du festival

La Mairie des 4ème et 5ème Arrondissements de la Ville de Marseille, en partenariat avec Le Château de Servières, organise dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) une exposition d'œuvres d'art au sein du Palais Longchamp de Marseille. Les artistes devront se rendre disponible lors de la durée du festival pour accompagner l'exposition de leurs œuvres et les présenter au public.

Le château de Servières est une galerie d'art contemporain prenant originellement naissance dans la bastide du Château de Servières dans le 15e arrondissement de Marseille, puis qui s'est déplacé au rez-de-chaussée d'un bâtiment communal 19 Boulevard Boisson qui abrite à l'étage des Ateliers d'artistes de la ville de Marseille.

Aujourd'hui, le château de Servières dispose d'un espace de 900 m² dans lequel il poursuit et développe son projet de soutien aux artistes et d'initiation des publics à travers un programme d'expositions d'artistes émergents et confirmés de la scène locale, nationale et internationale.

Ayant pour ambition de donner de la visibilité à de jeunes artistes locaux et émergents, le festival Marcel Longchamp se donne également comme objectif de rendre accessible l'art contemporain, en l'exposant dans l'espace public.

Le Palais Longchamp

Inauguré le 15 août 1869, le Palais Longchamp, situé sur le boulevard Philippon, est un monument historique phare de la vie culturelle marseillaise. Sous sa colonnade circulaire, le Palais abrite deux musées : le Musée des Beaux-Arts dans son aile gauche et le Museum d'Histoire Naturelle dans son aile droite. Les jardins du palais abritent actuellement l'Observatoire de Marseille.

Les participants auront l'opportunité d'exposer leurs œuvres sur le Peristyle du Palais Longchamp ainsi que dans les jardins jouxtant les fontaines. Une possibilité sera donnée d'exposer à l'intérieur des institutions muséales adjacentes.

Si les participants sont véhiculés, il sera possible de venir déposer les œuvres au Palais Longchamp lors du montage de l'évènement, la veille, soit le vendredi 15 septembre 2023.

Pour cela il faudra obtenir un arrêté d'occupation temporaire du domaine public : faire parvenir au plus tard le 30 juin au service Culture et Evenementiel de la mairie de secteur les renseignements suivants :

- immatriculation du véhicule, marque et série.



Comment candidater ?

Le présent appel à candidature s'adresse à des artistes émergents et en début de parcours ainsi qu'à des artistes confirmés, évoluant dans tous les champs de la création contemporaine (installations, supports graphiques, performances..) et établis à Marseille et ses environs.

Dossier de candidature

Pour candidater, la candidate ou le candidat doit, avant le 13 mai 2023 :

- Envoyer un CV artistique.
- Envoyer une note d'intention.
- Joindre, si véhiculé, la plaque d'immatriculation, la marque et la série du véhicule.

Ces documents sont à adresser dans un seul e-mail au format PDF aux l'adresses suivantes : msaintgiron@marseille.fr et dsalort@marseille.fr. L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom de la candidate ou du candidat et le nom du Festival, selon le format suivant : Prénom Nom - Marcel Longchamp. La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 10 Mo.

Il est à préciser que chaque candidate ou candidat doit impérativement répondre à ces obligations :

si vous êtes une association :

- RIB **AVEC ENTÊTE DE LA BANQUE**
- copie d'enregistrement au journal officiel **COPIE DE LA PAGE DU JOURNAL OFFICIEL**
- n* d'enregistrement en Préfecture (n* SIRET-CANIS-INSEE) **COPIE DU RECEPISSE DE DECLARATION A LA PREFECTURE**
- Kbis ou **AVIS INSEE**

Si vous êtes auto-entrepreneur :

- CNI
- RIB **AVEC ENTÊTE DE LA BANQUE**
- Bordereau URSSAF, RSI , Maison des Artistes ou RSA (n* déclaration auto-entrepreneur, SIRET-CANIS-INSEE)

Si vous êtes une société :

-RIB **AVEC ENTÊTE DE LA BANQUE**

-Kbis **OU AVIS INSEE**

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont également à adresser par email à la même adresse.

CALENDRIER

05 avril 2023 : Ouverture de l'appel.

13 mai 2023: clôture de l'appel.

17 mai au - 19 Mai 2023 : étude et sélection des candidatures.

25 Mai 2023 : communication des résultats auprès des candidats.

Aspects techniques

La rémunération prévue pour les droits de présentation et de représentation se fera selon les critères suivants :

- le droit de présentation : 300 euros
et si
Création originale : + 500 euros
ou
- Performance : + 500 euros

Un marché entre la Mairie des 4/5 arrondissements de Marseille et le Château de Servières a été mis en place.

Le transport des œuvres pourra être exceptionnellement pris en charge par une équipe de manutentionnaires de la mairie de secteur et un agent de l'association Château de Servières.

Le Palais Longchamp étant classé monument historique, les créations ou performances des artistes devront s'adapter à cet environnement particulier. Il ne sera par exemple pas possible de perforer dans la pierre ou d'utiliser les fontaines comme support. La régie des services de la Ville pourra être sollicitée pour la création de supports d'œuvres dans la limite de leurs possibilités.

Afin de déterminer plus amplement toutes les contraintes techniques liées au lieu d'exposition, nous organiserons une visite des espaces du site.



VILLE DE
MARSEILLE